

Extentia Renfort

SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Améliorez le remboursement
de vos frais de santé les plus
importants

GARANTIES SURCOMPLÉMENTAIRES SANTÉ



Extentia Renfort : 3 possibilités pour mieux vous protéger !

Avec Extentia Renfort vous renforcez⁽¹⁾ vos remboursements sur vos dépenses prioritaires sans changer vos contrats en cours.

Une surcomplémentaire, qu'est ce que c'est ?

Une surcomplémentaire santé vous permet, sans changer de mutuelle, de compléter les remboursements de votre couverture actuelle pour se rapprocher au maximum du remboursement intégral de vos dépenses de santé ou simplement de pallier les carences de votre mutuelle.

Les + fidélité !

Ne pas faire de ses dépenses de santé des dépenses « comme les autres » mais y réfléchir mûrement pour les planifier dans la durée... C'est aussi ça la sérénité à la CNM ! C'est pourquoi nous vous garantissons une augmentation régulière sur 3 ans de vos forfaits annuels⁽²⁾.



Avec Extentia
Renfort je pro-
gramme mieux
mes dépenses
de santé et
j'optimise ainsi
mon budget



Extentia Renfort : renforcez de manière ciblée les faiblesses de votre mutuelle

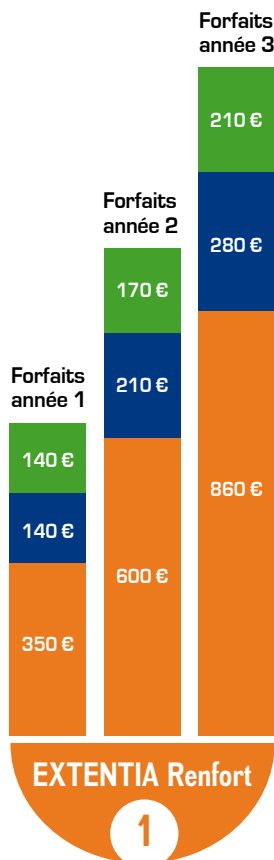
Extentia Renfort 1, 2 ou 3 sont des garanties volontairement simples et sans prestations ou services inutiles. Elles sont élaborées pour compléter efficacement votre niveau de couverture santé actuel.

Chaque formule est conçue pour rembourser plus particulièrement un type de dépense important : dépassements d'honoraires en cas d'hospitalisation (Renfort 1), prothèses auditives et grand appareillage (Renfort 2), prothèses dentaires et optique (Renfort 3). Il vous suffit de sélectionner celle correspondant le mieux à vos besoins.

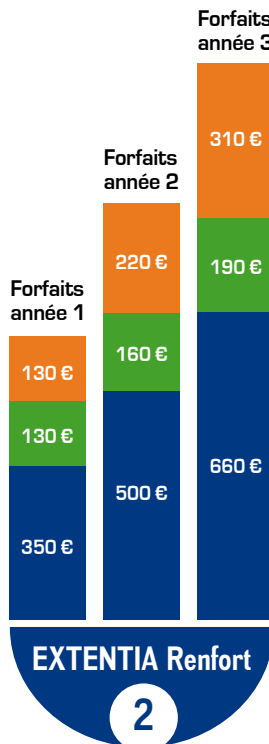
Ainsi, sans changer vos contrats en cours et quelle que soit la formule que vous choisissez, vous êtes mieux assurés sur les principaux postes de soins.

- Dépassements d'honoraires en cas d'hospitalisation
- Prothèses dentaires et optique
- Prothèses auditives et grand appareillage

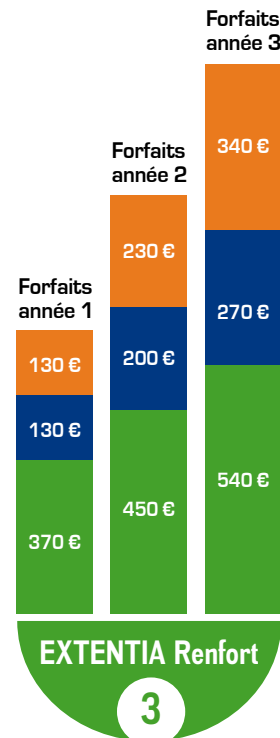
Extentia Renfort 1
Idéal
 pour renforcer en priorité les dépassements d'honoraires en cas d'hospitalisation



Extentia Renfort 2
Idéal
 pour renforcer en priorité les prothèses auditives et le grand appareillage



Extentia Renfort 3
Idéal
 pour renforcer en priorité les prothèses dentaires et l'optique



¹⁾ Sous condition de bénéficier du Régime obligatoire d'assurance maladie et d'une complémentaire santé responsable assurant 100 % de la base de remboursement du Régime obligatoire, d'avoir moins de 85 ans et que les soins et appareillages soient effectués en France. ²⁾ Dans la mesure où vous respectez le parcours de soins coordonnés et après un délai de carence initial de 2 mois.

Votre satisfaction avant tout !



- Adhésion possible de 16 à 85 ans
- Aucun questionnaire médical, aucuns frais d'adhésion ou de dossier.
- Devis gratuit et anonyme sur www.cnmsante.fr
- Adhésion possible 7j/7 24h/24
- Délai de carence limité à 2 mois
- Remboursements dans 8 cas sur 10 en moins de 7 jours après réception de vos justificatifs
- Possibilité d'envoyer vos justificatifs d'adhésion et vos demandes de remboursement par mail.

> Du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9h à 16h30

Poser une question, obtenir un devis ? ☎ **01 53 36 36 10**

Numéro non surtaxé, coût d'une communication téléphonique depuis un poste fixe

La CNM, c'est 95% d'adhérents satisfaits !

Pour nous contacter

Par courrier :

CNM Prévoyance Santé

93A, rue Oberkampf

75553 PARIS Cedex 11

Tél. : 01 53 36 36 10

Fax : 01 44 62 86 74

Mail : agence@cnmsante.fr

Site : www.cnmsante.fr

Adhésion 7j/7, 24h/24 sur
www.cnmsante.fr



CNM Prévoyance Santé - Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité inscrite au SIRENE sous le N° 784492100